

[Allez directement au contenu.](#)



- [Gouvernement en ligne](#)
- [Administration électronique](#)
- [Sécurité de l'information](#)
- [Ministère](#)
- [Service aérien gouvernemental](#)

Connaissances

- [Communautés de pratique](#)
- [Logiciels libres](#)
- [Bulletin e-Veille](#)

Recherche

e-Veille

À la rencontre des gouvernements en ligne du globe

Mars 2006

- [Fossé numérique : un phénomène complexe qui demande des interventions variées](#)
- [Écarts entre inforiches et infopauvres : qu'en est-il de l'Europe ?](#)
- [Enrayer la fracture numérique à travers toute la Belgique](#)
- [Combattre le fossé numérique dans les pays en développement](#)
- [Le sans-fil public : une solution viable pour réduire le fossé numérique ?](#)

Fracture numérique et initiatives gouvernementales

Fracture numérique : un phénomène complexe qui demande des interventions variées

Le [Sommet mondial de la société de l'information](#) en a fait un de ses principaux chevaux de bataille : la fracture numérique est devenue un enjeu majeur à mesure que se construit la société du savoir. Mais quelle est l'étendue de ce phénomène ? Sur quels indicateurs doit-on se baser pour tracer le portrait du fossé entre inforiches et infopauvres ? Divers éléments sont à considérer et les causes de cet écart sont multiples. Conséquemment, les mesures et les politiques devant être prises pour y remédier s'avèrent tout aussi diversifiées.

Pas un fossé numérique, mais plusieurs clivages

De l'avis d'Michel Elie, président de l'Observatoire des usages d'Internet (OUI) en France et auteur de plusieurs ouvrages sur la question, le fossé numérique se définit comme « une inégalité face aux possibilités d'accéder et de contribuer à l'information, à la connaissance et aux réseaux, ainsi que de bénéficier des capacités majeures de développement offertes par les TIC »¹. La fracture numérique est donc plus qu'une inégalité d'accès à Internet. Elle est attribuable à une quantité de facteurs tels que « l'insuffisance des infrastructures, le coût élevé de l'accès, le manque de création locale de contenus et la capacité inégale de tirer parti, aux niveaux économique et social, d'activités à forte intensité d'information ».

Bref, trois types d'inégalités existent en ce qui concerne les technologies de l'information :

- L'inégalité de l'accès à un ordinateur et à Internet.
- L'inégalité en ce qui concerne l'utilisation qui n'est pas forcément simple des outils.
- L'inégalité en ce qui concerne l'usage de l'information issue de ces outils.

Mesurer les écarts entre inforiches et infopauvres

Selon Patricia Vendramin et Gérard Valenduc, chercheurs experts du sujet et responsables du Centre de recherche Travail et Technologies à Namur, en Belgique, il n'y a pas une fracture numérique nette mais plutôt des clivages multiples entre certains groupes de la société. L'existence et l'évolution des fossés numériques entre divers groupes d'une même population peuvent être mesurées en tenant compte d'indicateurs tels que :

- l'utilisation régulière de l'ordinateur ou le fait de l'avoir déjà utilisé,
- la possession d'un ordinateur à la maison ou le fait de pouvoir en utiliser un facilement dans un lieu public,
- l'utilisation régulière d'Internet ou le fait de l'avoir déjà utilisé,
- la connexion à Internet à la maison,
- l'accès facile à Internet dans d'autres lieux,
- le fait d'effectuer certaines activités transactionnelles (achats en ligne ou autres), etc.

À ces données plus facilement quantifiables s'ajoutent :

- la compétence dans la compréhension de textes écrits,
- la possibilité d'accéder à un contenu dans sa langue maternelle,
- la capacité d'utiliser les outils technologiques,
- l'esprit critique pour bien distinguer le contenu crédible de celui qui ne l'est pas, etc.

Maintes variables permettent de tracer un portrait plus précis du fossé numérique, qu'elles soient démographiques (âge, sexe, revenu, composition familiale, niveau de scolarité, catégorie professionnelle), géographiques ou géopolitiques (milieu urbain ou rural, région, pays).

Néanmoins, selon Vendramin et Valenduc, il faut bien distinguer différences et inégalités. Certains groupes ne trouveront peut-être jamais leur intérêt à adopter Internet ou à se procurer un ordinateur ou y mettront plus de temps. Ces différences relèvent davantage de la diversité socioculturelle que de l'exclusion proprement dite.

Des actions pour l'inclusion électronique (ou *e-inclusion*)

Le nonaccès à Internet peut être source de discriminations dans plusieurs domaines, que ce soit le travail, la consommation de biens et de services, la communication ou l'exercice de la démocratie. Comment éliminer le phénomène des fossés numériques et éviter que des groupes de personnes demeurent en marge de la société de l'information ? Voici quelques-unes des solutions habituellement adoptées.

1. **Développement des infrastructures technologiques et déploiement de centres d'accès à Internet** : Brancher les régions éloignées, les écoles ou encore offrir des points d'accès à Internet dans les bibliothèques, les centres commerciaux, les cafés ou autres font partie des solutions au manque d'accès à Internet et à l'ordinateur.
2. **Développement de compétences et formation** : Pour un usage optimal des contenus disponibles dans Internet, rappelons que des compétences de base doivent être maîtrisées :
 - Compétences instrumentales : manipulation des appareils et des logiciels.
 - Compétences structurelles : la façon d'accéder au contenu, de le comprendre, de l'évaluer et de choisir une source plutôt qu'une autre (ex. : moteurs de recherche).
 - Compétences stratégiques : être capable de chercher l'information de manière proactive, de prendre des décisions et d'agir

selon les renseignements obtenus dans Internet, etc.

Tous n'ont pas les moyens cognitifs pour replacer l'information dans son contexte et l'utiliser adéquatement. Et la valeur ajoutée d'Internet ne se limite pas à son accès. Il importe de savoir l'utiliser de façon optimale pour en tirer de réels enseignements, de l'information, du savoir. À ce titre, les initiatives de sensibilisation et de formation s'avèrent des plus utiles.

3. **Développement du Web local** : Le fossé numérique peut s'expliquer également par les contenus et le design actuel d'Internet :
- manque d'information locale qui touche de plus près certains groupes ou certaines régions,
 - manque de diversité culturelle (on y trouve surtout des contenus occidentaux),
 - prédominance de l'anglais dans Internet : cela peut nuire à son appropriation par des personnes parlant d'autres langues.²

Les mesures et les politiques qui favorisent le développement de contenus locaux, dans diverses langues et qui représentent des cultures différentes peuvent contribuer à une meilleure inclusion de groupes marginalisés.

Pour aller plus loin

Mais ce n'est pas tout ! Bien d'autres actions peuvent être entreprises tant par les gouvernements, les entreprises privées, les organismes, les institutions publiques que par des partenariats entre divers acteurs.

Ce numéro spécial du bulletin *e-Veille* signale différentes initiatives et politiques novatrices ainsi que des programmes avant-gardistes mis en branle par les gouvernements de plusieurs pays — parfois en partenariat avec d'autres organisations — pour freiner et réduire les écarts entre inforiches et infopauvres.

Rédactrice : Isabelle Vachon, chargée de projet, Direction des enquêtes et de la veille, CEFRIO

Sources :

Elie, Michel. *Le fossé numérique. L'Internet, facteur de nouvelles inégalités ?*, coll. Problèmes politiques et sociaux, La Documentation française, n° 861, août 2001, p. 32.

Global Reach. *Global Internet Statistics*, 30 mars 2004.

Vendramin, Patricia et Gérard Valenduc. « [Internet, exclusion et inclusion](#) », In Vanbesien, Emmanuelle et Dominique Gany, *Pratiquer l'e-inclusion : 70 dispositifs et 200 initiatives de terrain*, Esnet, 2005, 223 p.

Vendramin, Patricia et Gérard Valenduc. « [De la fracture numérique à l'inclusion sociale](#) », *Lettre EMERIT*, Numéro 39, 2004, 8 p.

Wikipedia.org.



Écarts entre inforiches et infopauvres : qu'en est-il de l'Europe ?

Malgré un taux de pénétration important de l'ordinateur et d'Internet dans la population, certains clivages entre les différents groupes sociaux des pays européens demeurent. Qui plus est, d'importants fossés se creusent entre les pays de ce continent hétéroclite.

Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes, a publié à la fin de 2005, une étude sur la fracture numérique, tant dans la population que dans les entreprises des États membres de l'Union européenne (UE25)³ ainsi que dans les pays dits candidats, soit la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie, la Norvège et l'Islande. Outre l'utilisation d'Internet, cette recherche traite de la possession d'un ordinateur, de la connexion à large bande et des achats en ligne⁴.

Écarts entre pays, clivages entre groupes sociaux : la population européenne sur le Net

Les pays de l'UE25 comptaient en moyenne 47 % d'utilisateurs d'Internet en 2004. Les habitants des pays nordiques, soit de la Suède (82 %), du Danemark (76 %) et de la Finlande (70 %), de l'Islande (82 %) et de la Norvège (75 %), s'avèrent de loin les plus grands utilisateurs d'Internet. Seule la Grèce, parmi les pays de l'UE25, enregistre un taux d'utilisation d'Internet inférieur à 25 %. La Bulgarie (16 %), la Roumanie (12 %) et la Turquie (13 %) se situent aux derniers rangs du classement.

En général, dans l'utilisation d'Internet, l'écart entre les hommes et les femmes ne s'avère pas significatif. Toutefois, l'âge, le niveau de scolarité et le revenu constituent des facteurs explicatifs nettement plus valables du fossé numérique :

- Chez les résidents de l'UE25, la fracture numérique est avant tout une question d'âge et de niveau d'instruction. En effet, les 16-24 ans (75 %) sont trois fois plus nombreux que les 55-74 ans (27 %) à surfer sur la toile. Un écart plus important encore existe entre les personnes peu instruites (31 %) et les plus instruites (84 %).
- Aussi, les étudiants (85 %) affichent le taux d'utilisation d'Internet le plus élevé et les retraités (13 %), le plus faible. Pour ce qui est des chômeurs (40 %) le taux se situe légèrement en dessous de la moyenne européenne (47 %).
- Le taux de pénétration d'Internet reste plus marginal dans les régions les moins peuplées de l'UE25 (38 %) que dans les régions urbaines densément peuplées (51 %).
- Enfin, les ménages avec enfants à charge sont plus nombreux à avoir adopté la large bande que ceux sans enfants. En fait, la proportion de ménages propriétaires d'un ordinateur est de 50 % supérieure lorsque le ménage compte un enfant. Il en va de même en ce qui a trait à la connexion à Internet.

Des données similaires ont été mesurées quant au fait de posséder ou non un ordinateur, d'être branché à Internet ou d'avoir une connexion à haut débit, à domicile. Les raisons évoquées par les personnes interrogées pour ne pas s'abonner à un service Internet à la maison se résumaient au coût trop élevé de l'accès ou de l'équipement et au manque de compétence en ce qui concerne son utilisation. Les préoccupations de sécurité ou de protection de la vie privée sont jugées peu significatives à cet égard.

Enfin, en ce qui a trait aux achats en ligne par les habitants de l'UE, Eurostat conclut : « Un citoyen de l'UE sur six environ effectue des achats en ligne [...], mais la participation au commerce électronique est particulièrement forte au Luxembourg (32 %), en Suède (30 %), en Allemagne (29 %) et au Royaume-Uni (28 %). Le recours à cette forme de commerce ne dépasse 7 % dans aucun des nouveaux États membres, tout comme en Espagne, au Portugal et en Grèce. »

Et les entreprises ?

Pour ce qui est des entreprises européennes, le fossé numérique se situe entre pays riches et pays pauvres ainsi qu'entre petites et grandes entreprises. En moyenne, 89 % des entreprises de l'UE25 disposaient d'un accès Internet (99 % des grandes entreprises, contre 87 % des petites entreprises). Les entreprises des pays nordiques sont nettement plus branchées que celles des autres pays européens étudiés. En effet, les taux les plus élevés de connexion Internet ont été enregistrés au Danemark (97 %), en Finlande (97 %), en Belgique (96 %) et en Suède (96 %). À l'opposé, les entreprises de la Roumanie (52 %), de la Bulgarie (62 %) et de la Slovaquie (71 %) sont beaucoup moins branchées.

Dans l'ensemble de l'UE25, plus de la moitié des entreprises (53 %) utilisent la large bande. Les PME accusent un retard de plus de 30 points par rapport au taux de pénétration constaté dans les grandes entreprises. La large bande est davantage adoptée par les entreprises du Danemark, de l'Espagne, de la Finlande et de la Suède (plus de 70 %).

En conclusion

Selon la Commission européenne et le Conseil d'analyse économique de France, les actions entreprises par les gouvernements des pays européens consistent essentiellement à :

- connecter les régions et les villages éloignés en faisant appel à diverses technologies (satellite, Wi-Fi ou autres);
- sensibiliser et former la population à l'utilisation adéquate de l'ordinateur et d'Internet;
- mettre en place des politiques et des normes d'accessibilité des outils informatiques pour les personnes âgées, analphabètes, malvoyantes ou souffrant d'un handicap;
- brancher les écoles, les centres de recherche, les bibliothèques et autres lieux publics pouvant offrir un accès à l'ordinateur et à Internet dans les différents quartiers;
- créer des centres d'accès à Internet et des points de services publics branchés dans différents lieux.

Toutefois, certains pays se distinguent par leurs actions novatrices. Comme on le verra dans l'article qui suit, les efforts de la Belgique pour réduire le fossé numérique sont considérables. Une figure de proue dans le domaine, ce pays mérite donc une attention particulière.

Rédactrice : Isabelle Vachon, chargée de projet, Direction des enquêtes et de la veille stratégique, CEFRIO
Avec la collaboration de Sabrina Côté, analyste en statistiques, Direction des enquêtes et de la veille stratégique, CEFRIO

Sources :

Commission européenne. [Digital Divide Forum Report : Broadband Access and Public Support in Under-served Areas](#), 15 juillet 2005.
Accès au [communiqué de presse](#).

Communauté européenne, Eurostat. [Fracture numérique en Europe](#), 12 octobre 2005, 8 p.
Accès au [communiqué de presse](#).

Curien, Nicolas, Pierre-Alain Muet, Élie Cohen et Michel Didier. Conseil d'analyse économique. [La société de l'information : rapport](#), La Documentation française, 2004, 311 p.



Enrayer la fracture numérique à travers toute la Belgique

La Belgique, pays de l'Europe du Nord, compte environ 10,5 millions d'habitants dont près de la moitié (49 %) utilisent Internet, selon [Internet World Stats](#). Quoique les technologies de l'information fassent partie intégrante de la vie quotidienne, certains groupes de la population ne peuvent en bénéficier. Selon des statistiques fournies par l'Institut national de la statistique (INS), en Belgique, 80 % des personnes titulaires d'un diplôme d'études universitaires ont accès à Internet à leur domicile contre 17 % des personnes sans diplôme. L'âge et l'occupation sont deux autres facteurs associés à la fracture numérique : 64 % des travailleurs sont branchés à Internet à la maison contre 34 % des chômeurs. Aussi, 82 % des jeunes âgés de 16 à 24 ans utilisent Internet alors que 62 % des personnes âgées de 55 à 65 ans n'ont jamais utilisé le réseau.

Programmes en place

Le ministère de l'Intégration a commandé une étude en vue de dresser un inventaire des principales mesures mises en place dans l'ensemble du pays pour lutter contre la fracture numérique. Publié en 2004, ce document faisait état de 70 dispositifs et 200 initiatives ayant pour objet l'inclusion électronique :

Initiatives du gouvernement fédéral

- Un programme prévoit, par l'intermédiaire des écoles primaires et des entreprises, de prêter des ordinateurs aux enfants qui peuvent les apporter à domicile.
- I-line permet aux hôpitaux, aux écoles et aux bibliothèques de se brancher à la large bande gratuitement ou à faible coût.
- La majorité des portails du gouvernement fédéral ont été adaptés pour obtenir la certification BlindSurfer qui donne aux personnes affligées d'un handicap visuel un accès au site.
- Le ministre des finances a instauré une exemption d'impôt pour les travailleurs qui, par l'entremise de leur employeur, se procurent un ordinateur, une imprimante, des logiciels ainsi qu'une connexion Internet.
- La ministre de la Protection de la consommation, appuyée par le secrétaire d'État à l'informatisation de l'État, en 2003, a demandé aux fournisseurs d'Internet d'offrir la large bande à coût abordable. En réponse à cette demande, ceux-ci ont lancé une version « légère » de leur connexion à Internet par ADSL ou par câble, disponible pour la moitié du prix.

Initiatives dans la région flamande

- iDTV, une plateforme pour la télévision numérique interactive, offre aux citoyens des services (Internet, clavardage, *e-santé*, apprentissage en ligne, gouvernement en ligne) qui n'étaient auparavant accessibles qu'aux personnes branchées à Internet
- Le ministère délégué au gouvernement en ligne a lancé Infomobiel un centre mobile d'aide aux citoyens éprouvant de la difficulté à utiliser les services en ligne de l'administration publique. Une fonction de clavardage permet de poser des questions.

Dans la région wallonne

- Un partenariat public-privé a assuré la mise sur pied de centres de compétences en TI. Ceux-ci offrent de la formation en informatique aux travailleurs, aux entreprises, aux enseignants, aux étudiants et aux groupes particuliers (agriculteurs en région rurale) qui en ont besoin.
- L'Agence wallonne des télécommunications a conçu, avec l'Université du troisième âge de Namur, un cédérom pour familiariser les personnes âgées aux nouvelles technologies.

Dans la région de Bruxelles-Capitale

- LIRE & Écrire Bruxelles, un organisme voué à promouvoir et à développer les actions bruxelloises d'alphabétisation, à la demande du ministre régional de l'Emploi, a ouvert des salles de cours avec ressources informatiques aux personnes analphabètes et peu scolarisées.
- En 2004, la région a lancé le service en ligne i+Bruxelles. Une vingtaine de terminaux interactifs placés dans des endroits stratégiques offrent l'accès à plusieurs services en ligne et l'information pratique aux citoyens et aux visiteurs.

Autres initiatives belges

Depuis 2001, les acteurs locaux de la Belgique proposent une semaine d'activités gravitant autour d'Internet : la fête de l'Internet. Cette initiative vise à réduire la fracture numérique en encourageant les non-initiés à découvrir l'outil, en développant une approche éducative et en montrant les différents usages d'Internet.

Dans la ville de Turnhout, des sites Digid@kjes permettent à toute personne n'ayant aucune connaissance en informatique de se familiariser avec l'ordinateur. Ils ciblent des groupes et des quartiers particuliers. À titre d'exemple, des locaux Digid@kjes sont installés dans des résidences pour personnes âgées, dans des centres d'intégration pour les allochtones et les autochtones, dans des maisons des jeunes, dans des magasins de seconde main pour les adultes défavorisés et même dans des centres de distribution de nourriture pour les sans-abri.

Enfin, Médiaseniors offre différentes activités aux personnes âgées en vue de les familiariser aux TIC, par exemple, des séances d'initiation à Internet et des journées de discussion et d'information sur le sujet.

Élaboration d'un plan national

Ayant pris connaissance des mesures existantes, le gouvernement fédéral de la Belgique a décidé de participer davantage à ce combat et a adopté, le 12 octobre 2005, un plan national de lutte contre la fracture numérique. Le plan national propose 28 mesures concrètes réparties autour de trois axes d'action : la sensibilisation, la formation et l'accès. Parmi ces mesures figurent :

- La distribution de « Pack PC privé » qui permettra à 200 000 ménages de s'équiper en matière de technologies de l'information tout en recevant la formation à faible coût ;
- L'ouverture de 30 nouveaux espaces Easy-e-Space en 2005 et 2006. « Easy-e-Space », implanté par Oxfam-Solidarité et Arafox, consiste à créer des espaces numériques à partir d'ordinateurs de seconde main et de logiciels libres pour le public précarisé, au sein d'organisations disposant de ressources financières et de techniques limitées ;
- Le recyclage progressif du matériel informatique utilisé par les administrations publiques pour en faire profiter les acteurs de la lutte contre la fracture numérique.

Ce plan national a pour but la réduction du tiers de la fracture numérique au cours des cinq prochaines années. De plus, 2,5 millions d'euros (3,4 millions de dollars canadiens) ont été alloués, en 2006, à la mise en œuvre des mesures présentes dans le plan d'action. D'autres initiatives devraient être adoptées par les communes et les régions afin de garantir l'accès aux nouvelles technologies auprès de tous les jeunes.

Internet pour tous

Au cours de 2005, un logo public a été lancé par l'administration fédérale : « Internet pour tous ». Celui-ci sera apposé à toutes les initiatives ayant pour objet la démocratisation et la généralisation de l'utilisation de l'ordinateur et d'Internet. Cette action vise à faire connaître aux citoyens les avantages et la nécessité de l'utilisation des TIC dans la société actuelle tout en aidant à dissiper les craintes. Les partenaires publics et privés de l'administration fédérale pourront également, dans certaines conditions, apposer le logo à leurs prestations de services, ce qui renforcera le message de l'État tout en confirmant que les partenaires ont les mêmes objectifs que l'Administration.

Tous ces exemples d'initiatives de lutte contre la fracture numérique montrent que la Belgique se penche sur la question tant du point de vue matériel que sur les plans cognitif et social. En effet, l'Administration met en place des mesures qui favorisent l'acquisition individuelle et collective d'équipement informatique tout en développant des programmes d'enseignement destinés à différents groupes.

Rédacteur : Sabrina Côté, analyste en statistique, Direction des enquêtes et de la veille stratégique, CEFRIO

Sources :

Allard, Philippe. « ["Internet pour tous", un slogan, un logo](#) », *Veille-citoyenne.be*, 4 août 2005.

Esnet. [Pratiquer l'e-inclusion, 70 dispositifs et 200 initiatives de terrain](#), Belgique, 2004, 223 p.

Internet World Stats. « [Usage and Population statistics](#) ».

Portail fédéral. « [Internet pour tous à l'horizon 2010](#) ».

Site [Easy-\(e\)-Space](#).



Combattre le fossé numérique dans les pays en développement

En raison de l'absence d'une infrastructure de réseau de base et de piètres liaisons internationales, le fossé numérique est beaucoup plus prononcé dans les zones du monde où les revenus sont les plus bas. Les technologies liées à Internet sont particulièrement lentes à arriver jusqu'aux nations les plus pauvres. Cependant, pour les pays en développement comme pour les pays mieux développés, l'enjeu fondamental demeure le même : étendre l'accès aux technologies à tous, à l'intérieur d'une société donnée.

Puisqu'elle est le résultat d'un ensemble de facteurs sociaux, économiques, politiques et environnementaux, la fracture numérique est un problème complexe. Bien au-delà de la seule construction de réseaux et d'infrastructures de télécommunication, les pays qui s'y attaquent gagnent ainsi à entreprendre diverses actions telles que la mise en œuvre de séances de formation à l'utilisation des technologies et d'Internet, la création de centres d'accès publics à Internet, l'adoption de politiques gouvernementales favorisant la création de contenus locaux, etc. Plusieurs initiatives dignes de mention ont d'ailleurs été réalisées par les administrations publiques de différents pays en développement.

Quelques initiatives⁵

- **L'Inde** branche ses communautés rurales

Pour réduire le fossé numérique qui sévit particulièrement dans les régions rurales du pays, le gouvernement indien s'est allié à des partenaires privés pour lancer en 2004 le projet **Mission 2007**. Ce projet consiste à établir des centres du savoir au sein des 600 000 villages ruraux. Implantés dans différents lieux publics tels que les établissements d'enseignement et les bureaux gouvernementaux, ces centres mettent une panoplie de services en ligne à la disposition des citoyens :

- Services gouvernementaux : demande de certificat de naissance ou de décès, plaintes relatives à l'eau, etc. ;
- Santé : prise de rendez-vous en ligne avec un ophtalmologiste, information et enregistrement aux Eye camps ;
- Agriculture : accès aux prix des marchés, demandes de tests de sols, avis de vétérinaires, etc. ;
- Communication : accès au courrier électronique, au clavardage, etc. ;
- Loisirs : résultats de loteries, astrologie, jeux, etc. ;
- Éducation : résultats d'examens, programme d'alphabétisation, etc. ;
- Emploi : affichage de postes et de curriculum vitae.

La formation des utilisateurs étant considérée comme primordiale pour assurer une réelle appropriation des technologies par les communautés, **Mission 2007** mettra aussi en œuvre des séances de formation destinées à des centaines de milliers de personnes.

- **L'Afrique du Sud passe à l'action**

Lancé en 2002, le projet **The Digital Doorway** consiste à établir des terminaux multimédias, accessibles 24 heures sur 24, dans différentes communautés africaines. Une centaine de terminaux ont, jusqu'à présent, été implantés dans des localités rurales, semi-rurales et urbaines du pays. Les contenus sont configurés de façon à encourager les utilisateurs à les explorer. Les applications et les programmes éducatifs sont, par exemple, destinés à l'apprentissage des mathématiques, des sciences ou des langues, à la formation à Internet, au traitement de texte, etc. Les terminaux peuvent aussi être utilisés à d'autres fins, notamment à la prestation de services gouvernementaux en ligne et à la diffusion de l'information.

- **Le Chili met en œuvre de nouvelles politiques gouvernementales**

Le cas chilien montre que la transformation des politiques gouvernementales peut grandement contribuer à réduire le fossé numérique. En effet, grâce à certaines modifications des politiques, l'accès à Internet dans la population est passé de 2 %, en 1998, à 23,8 % en 2002. Parmi les politiques avancées, mentionnons l'abaissement des coûts de la téléphonie, la création de centres d'accès publics à Internet ainsi que l'adoption de lois en matière de commerce électronique.

- **Mexique : la ville de Tecamac crée un quartier de maisons à prix modiques, branchées!**

Real del Sol, un ensemble immobilier de 1 800 maisons, a récemment été construit dans la ville mexicaine de Tecamac. Il s'agit d'un projet pilote qui offre des résidences à prix modiques, toutes équipées d'un ordinateur ainsi que d'une connexion à Internet haute vitesse. Les résidents du quartier bénéficient également d'un système de sécurité, d'un compte de courriel ainsi que d'un portail sur la vie de quartier. Ces maisons sont réservées aux familles dont le revenu est moins de 700 \$ US par mois.

Conclusion

Selon l'OCDE, trois grandes conditions sont à la base du succès des réalisations destinées à réduire le fossé numérique :

- les liaisons à Internet doivent exister et être proposées à des tarifs abordables ;
- les utilisateurs doivent posséder des compétences de base pour utiliser la technologie adéquatement ;
- des services et des contenus attirants et répondant aux besoins des populations locales doivent être offerts pour favoriser la connexion à Internet et l'appropriation des technologies.

Dans leur lutte pour réduire le fossé numérique, les pays en développement peuvent s'inspirer de l'expérience acquise par les pays de l'OCDE. Les grandes leçons découlant des actions entreprises par ces nations pionnières permettent en effet de croire qu'elles peuvent être appliquées ailleurs. À la suite de l'examen de la situation de ses pays membres, l'OCDE indique que trois méthodes d'intervention se sont révélées particulièrement efficaces, soit :

- la libéralisation des marchés des télécommunications : selon les observations de l'Organisation, la concurrence joue en effet un rôle clé dans le développement de l'accès aux technologies ;
- la mise en œuvre d'un cadre réglementaire sain qui favorise par exemple, l'extension des réseaux, la réduction des prix et l'augmentation de la qualité des services ;
- la promotion d'une concurrence effective entre les fournisseurs en télécommunication.

Rédactrice : Catherine Lamy, directrice adjointe, enquêtes et veille stratégique, CEFRIO

Sources :

Bowonder, B. et Gopi Boddu. « Internet kiosks for rural communities: using ICT platforms for reducing digital divide », *International Journal of Services Technology and Management*, vol. 6, no 3 5, 2005, p. 356-378.

Hanson, Wayne. « [Tecamac: A City of Hope for Mexico's Future](#) », *Government Technology*, 24 octobre 2005.

Harris, Blake. « [Training Seen as Essential for India's Rural Connectivity Plans](#) », *Government Technology*, 12 octobre 2005.

Hawkins, E. T. « Creating a national strategy for Internet development in Chile », *Telecommunications Policy*, vol. 29, no 5-6, 2005, p. 351-365.



Le sans-fil public : une solution viable pour réduire le fossé numérique ?

Depuis plusieurs années, l'accès à Internet à haute vitesse sans fil au moyen d'un réseau local Wi-fi compte parmi les solutions les plus prometteuses pour brancher efficacement une population moins fortunée ou plus dispersée. Cette solution permet de s'affranchir des coûts prohibitifs du « dernier kilomètre », facteur qui avait d'ailleurs ralenti le déploiement rural de la téléphonie locale ou de la télévision par câble au siècle dernier. Mais si l'approche technologique semble faire l'unanimité, un débat fait rage : qui doit offrir le service sans fil, les collectivités locales ou les entreprises de télécommunications ?

Pourquoi le branchement à Internet haute vitesse ?

Plusieurs auteurs⁶ ont explicitement reconnu l'impact de la haute vitesse sur la qualité de l'utilisation d'Internet, établissant par le fait même l'existence d'un fossé numérique entre les branchés à haute et à basse vitesse. Le sondage *NETendances 2005* du CEFRIQ établit aussi une corrélation positive entre le taux d'utilisation d'Internet d'une population et la disponibilité de l'accès à haute vitesse à domicile. En effet, le taux d'utilisation d'Internet par la population adulte est nettement plus élevé dans les régions où la haute vitesse est plus largement disponible.

Donc, non seulement l'accès à haute vitesse permet-il une expérience en ligne plus intéressante et enrichissante, mais sa disponibilité augmente l'adhésion à Internet. Encore aujourd'hui au Québec, dans la grande majorité des cas, l'accès à haute vitesse nécessite un branchement filaire, soit par le câble ou une ligne téléphonique locale modifiée, pour transmettre un signal numérique (DSL, en anglais).

Or, les coûts d'un tel service filaire sont souvent prohibitifs, surtout dans les régions éloignées. D'une part, la dispersion de la population sur de grands territoires fait en sorte qu'il n'est pas financièrement rentable de brancher toutes les résidences. D'autre part, pour les travailleurs à plus faible revenu ou pour les aînés, il n'est pas toujours évident de déboursier les quelque 500 \$ par année nécessaires pour se brancher à haute vitesse à domicile. Pour résoudre ces deux problèmes, l'accès à haute vitesse sans fil sur un réseau local Wi-fi s'impose donc comme une solution intéressante, surtout lorsqu'il est offert gratuitement ou à très bas prix par une instance publique locale.

Des initiatives

Le cas de la ville de Philadelphie en Pennsylvanie est intéressant. En 2004, la ville dévoile son plan d'offrir l'[accès Wi-fi](#) sur l'ensemble de son territoire. Selon le projet, le service aurait été gratuit pour la majeure partie du centre-ville et à prix modique pour les autres secteurs. Il n'en fallait pas plus pour déclencher la réaction de l'industrie de la connectivité à Internet qui prétend que de telles initiatives publiques limitent l'innovation technologique et détruisent la compétition. Tant et si bien que quelques mois plus tard, l'État de Pennsylvanie passait une loi, le *Pennsylvania Telecommunications Act, House Bill 30*, interdisant aux instances locales ou à toute entité sans but lucratif créée à cette fin d'offrir des services payants de télécommunication.

Pourtant, selon ses promoteurs, le projet ne souhaitait pas faire concurrence à l'industrie privée, mais visait plutôt à réduire la fracture numérique en offrant, en plus de la connectivité, l'équipement et la formation à la population moins fortunée. Tout récemment, la Ville s'est entendue avec l'entreprise Earthlink pour déployer un service sans fil Wi-fi qui devrait être disponible pour moins de 20 \$ par mois. Ce n'est pas vraiment gratuit, mais cela constitue une solution intéressante aux frais usuels de branchement à la haute vitesse qui varient de 40 à 50 \$ chez nos voisins américains.

Au Canada, la ville de Vancouver annonçait, à la fin de janvier 2006, qu'elle allait explorer la possibilité d'offrir un [service haute vitesse sans fil](#) à sa population pour mieux la servir. Dans son communiqué de presse, elle mentionne que l'accès gratuit ou à très bas tarif permettra de promouvoir les affaires et offrira la possibilité aux plus démunis d'avoir accès à Internet tout en rendant plus efficace la prestation de services de la ville aux citoyens.

Plus près de nous, la ville de Fredericton au Nouveau-Brunswick offre un [accès sans fil gratuit](#) dans la plupart des zones commerciales de

la municipalité. Dans ce cas particulier, la concurrence régionale et la capacité d'attirer de nouvelles entreprises semblent avoir motivé l'initiative. Une philosophie intéressante : l'administration municipale de la capitale néo-brunswickoise considère que l'accès sans fil à Internet représente une infrastructure publique au même titre que les routes, les ponts ou le réseau d'égout.

Vers une nouvelle philosophie

La philosophie de Fredericton contraste avec ce qu'on pouvait observer aux États-Unis au cours des dernières années. En effet, selon le *Government Computer News*, une quinzaine d'États américains avaient légiféré pour empêcher les municipalités de devenir des fournisseurs d'accès à Internet en concurrence avec les entreprises de télécommunications. Toutefois, même chez nos voisins du Sud, une nouvelle tendance se dessine. Reste à savoir comment la situation évoluera.

D'abord, en 2005, Google a fait part de son intention de se lancer dans l'aventure du Wi-fi gratuit dans certains grands centres urbains américains. Il sera intéressant d'observer les effets de ce nouveau modèle économique qui vise à dégager des profits en offrant gratuitement l'accès à Internet. Le blogue Muniwireless.com⁷ mentionne aussi que, en 2005, le Texas, la Floride et l'Indiana ont abandonné ou modifié leur projet de légiférer pour empêcher les municipalités d'offrir l'accès à Internet sans fil.

Est-ce le début d'une nouvelle ère ? Quoi qu'il en soit, le débat est loin d'être réglé. Les grands fournisseurs de connectivité continueront certainement à défendre le modèle économique actuel où les branchés doivent déboursier un montant significatif pour avoir le privilège de naviguer à haute vitesse dans Internet. D'un autre côté, la technologie sans fil permet maintenant au monde municipal d'offrir un accès quasi universel à des coûts très faibles ce qui aura pour conséquence positive de réduire la fracture numérique. Les Administrations peuvent alors utiliser le Web pour mieux servir une grande portion de la population. Il sera intéressant de voir quel compromis permettra aux deux parties d'y trouver leur compte.

Une histoire à suivre...

Rédacteur : Eric Lacroix, directeur des enquêtes et de la veille stratégique, CEFRIO

Sources :

Blogue [Muniwireless](http://Muniwireless.com).

CEFRIO. [NETendances 2005 : Portrait de l'utilisation d'Internet au Québec](#), version abrégée, Sabrina Côté, Isabelle Vachon et Eric Lacroix, février 2006, 70 p.
Accès au [dépliant](#).

Government computer news. [Philadelphia Free-for-all](#), 21 mars 2005.

Pew Internet & American Life Project. [Digital Divisions: There are clear differences among those with broadband connections, dial-up connections, and no connections at all to the internet](#), 5 octobre 2005.

Site de [Fred-ezone](#)

Ville de Vancouver, « [Mayor supports study of free wireless Internet access in Vancouver](#) », communiqué de presse, 31 janvier 2006.

Pour en savoir plus

Elie, Michel. *Le fossé numérique. L'Internet, facteur de nouvelles inégalités ?*, coll. Problèmes politiques et sociaux, [La Documentation française](#), n° 861, août 2001, 84 p.

Harris, Blake. « [Italy Aggressively Pursues Wi-Fi and WiMAX](#) », *Government Technology*, 4 novembre 2005.

Harris, Blake. « [WiMAX broadband network to reach 28 russian cities](#) », *Government Technology*, 16 octobre 2005.

Massachusetts Institute of Technology, Media Laboratory. [One Laptop per Child \(OLPC\)](#), 2005.

1. Elie Michel. *Le fossé numérique. L'Internet, facteur de nouvelles inégalités ?*, coll. Problèmes politiques et sociaux, La Documentation française, n° 861, août 2001, p. 32. [Retour au texte](#)

2. Selon [Global Reach](#) :

- Alors qu'ils forment **35,8 %** de la population internaute, les **anglophones** ne représentent que **8 %** de la population mondiale;
- Les francophones représentent **3,8 %** de la population internaute mondiale, mais **1,2 %** de la population de la planète;
- À l'opposé, les arabophones ne composent que **1,4 %** de la population internaute, alors qu'ils forment **4,7 %** de la population mondiale.

[Retour au texte](#)

3. Belgique, République tchèque, Danemark, Allemagne, Estonie, Grèce, Espagne, France, Irlande, Italie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Hongrie, Malte, Pays-Bas, Autriche, Pologne, Portugal, Slovénie, Slovaquie, Finlande, Suède, Royaume-Uni. [Retour au texte](#)

4. À cette fin, 141 219 ménages et 204 029 individus âgés de 16 à 74 ans ont été sondés au deuxième trimestre de 2004 et 105 998 entreprises de dix salariés ou plus ont été interrogées au premier trimestre de 2004 dans l'ensemble des pays répondants. [Retour au texte](#)

5. Pour en savoir davantage sur chacune des initiatives qui suivent, consulter les sources à la fin de l'article. [Retour au texte](#)

6. Notamment Pew Internet & American Life Project. [Digital Divisions: There are clear differences among those with broadband connections, dial-up connections, and no connections at all to the internet.](#) [Retour au texte](#)

7. Un blogue à suivre absolument pour tout lecteur intéressé par la question du sans-fil offert par les municipalités : [Muniwireless](#). [Retour au texte](#)



Le bulletin e-Veille est produit sous la coordination du ministère des Services gouvernementaux, en collaboration avec le CEFRIO.

Ministère des Services gouvernementaux
875, Grande-Allée Est, bureau 4.705
Québec (Québec) G1R 5R8
Téléphone : (418) 528-5505
Télécopieur : (418) 528-5606

Gestion et supervision

Pascal Doucet, coordonnateur de la veille et de la recherche au gouvernement en ligne
Éric Lacroix, directeur des enquêtes et de la veille stratégique, CEFRIO

Réalisation et rédaction

Isabelle Vachon, chargée de projet, Direction des enquêtes et de la veille stratégique, CEFRIO

Avec la collaboration de :

Catherine Lamy, directrice adjointe des enquêtes et de la veille stratégique, CEFRIO
Sabrina Côté, analyste en statistique, Direction des enquêtes et de la veille stratégique, CEFRIO

Édition Web

Stéphan Hamel, programmeur-analyste, Direction du secrétariat général et des services aux membres, CEFRIO.

Recherche documentaire

Isabelle Poulin et Annie Laroche, documentalistes, Direction des enquêtes et de la veille stratégique, CEFRIO

Révision linguistique

Diane Lambert-Tésolin, conseillère en rédaction, Direction des affaires publiques et des communications, ministère des Services gouvernementaux

[Publications précédentes >>](#)



- | [Gouvernement en ligne](#) |
 - [Administration électronique](#) |
 - [Sécurité de l'information](#) |
 - [Connaissances](#) |
 - [Ministère](#) |
-
- | [Service aérien gouvernemental](#) |
 - [Documentation](#) |
 - [Aide à la navigation](#) |
 - [Politique de confidentialité](#) |
 - [Pour nous joindre](#) |

Dernière modification de cette page : 2006-03-03



©[Gouvernement du Québec, 2005](#)